

Des caméras pour lutter contre les déchets clandestins

Dans très peu de temps, cinq caméras fixes seront activées sur le territoire de Grâce-Hollogne. Installées aux endroits « problématiques », elles doivent permettre à la commune d'identifier les pollueurs qui jettent leurs déchets n'importe où.



Elles seront installées sur un mât. © Illustration/D.R

STEFANO BARATTINI

La commune de Grâce-Hollogne poursuit son combat contre les déchets clandestins. D'ici peu, cinq caméras fixes seront activées à différents endroits connus pour « poser problème ».

Leur fonction ? Identifier les pollueurs et permettre de les verbaliser, de jour comme de nuit : « En effet, ces caméras fonctionnent 24h sur 24. C'est impressionnant... Le conseil communal vient de voter la modification du règlement qui est nécessaire pour pouvoir les activer », explique Salvatore Falcone,

échevin de l'Environnement. « Il ne reste plus que le raccordement à faire. Pour le moment, il s'agit de cinq caméras fixes. Mais nous avons aussi dans l'idée de venir compléter le dispositif en achetant également une ou deux caméras mobiles qui permettraient alors de balayer notre territoire. Parce qu'on le sait, une fois que les gens savent où les caméras fixes sont placées, ils vont jeter leurs déchets ailleurs. ».

L'achat de ces caméras fait partie d'un plan plus global. La commune a aussi, par exemple, engagé un deuxième agent constata-

teur : « Et quatre personnes en plus pour les 'pincés' (les ouvriers qui ramassent les déchets dans la rue, NDLR). Nous avons aussi acheté un deuxième aspirateur de rue... Je n'aime pas trop la représ-



« Pour le moment, il s'agit de cinq caméras fixes. Mais nous avons aussi dans l'idée de venir compléter le dispositif en achetant une ou deux caméras mobiles »

Salvatore Falcone
ÉCHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT

sion, mais on voit bien que les déchets clandestins ne diminuent pas. On est donc obligé d'en arriver là », termine l'échevin. ■